

Projet éolien de Champalounat

LETTRE D'INFORMATION N°5 - OCTOBRE 2023



Edito

Chères habitantes, chers habitants de Saint-Pardoux-Morterolles,

Nous tenions à vous souhaiter une belle rentrée.

Le développement du projet éolien de Champalounat se poursuit et cette année sera celle du dépôt du dossier en préfecture. Les études sont achevées et cette lettre est l'occasion de vous résumer le projet éolien.

Vous trouverez donc :

- Les principales conclusions des études menées,
- Un premier bilan de la démarche de concertation et
- Les prochaines étapes du projet éolien.

Si vous avez des questions ou des remarques sur le projet, n'hésitez pas à nous en faire part via le site internet du projet www.projeteolien-de-champalounat.fr ou par mail.

Au plaisir de vous revoir prochainement.



Céline HUNOT
Cheffe de projets
éoliens et solaires



Frédéric RABIER
Responsable
Développement

Pourquoi développer les énergies renouvelables

Les énergies renouvelables sont une solution pour mener la transition énergétique.

Nous vivons dans une société de plus en plus énergivore. L'Agence Internationale de l'Energie (AIE) estime que d'ici 2040, la demande mondiale d'énergie augmentera de 30%.

Les énergies renouvelables, contrairement aux énergies fossiles (produites par la combustion du charbon, du pétrole ou du gaz naturel), sont des énergies inépuisables à l'échelle du temps humain. Elles n'engendrent pas ou peu de déchets et n'émettent pas ou peu d'émissions polluantes.

L'éolien est une énergie bas carbone

Le vent est une source d'énergie inépuisable et propre.



Le saviez-vous ? En France, nous disposons du 2^{ème} gisement éolien européen après la Grande-Bretagne !

L'éolien est une solution pour répondre à la transition climatique

Nous avons besoin de toujours plus d'énergie pour vivre. Or, le charbon, le pétrole ou le gaz naturel émettent du CO₂ à l'extraction et à l'utilisation.

On estime qu'un parc éolien français produit en moyenne 14,1 g CO₂/kWh contre 469 g CO₂/kWh pour une turbine à gaz.



Le saviez-vous ? En 2019, la Fédération Energie Éolienne estime que ce sont 22 millions de tonnes de CO₂⁽¹⁾ qui ont été évitées grâce aux éoliennes et aux parcs photovoltaïques.

L'éolien est une énergie sûre

Un parc éolien, une fois installé, produit de l'énergie qui ne dépend pas des événements mondiaux. Le prix de l'électricité éolienne est fixé dans le temps et ne dépend pas du prix du baril de pétrole par exemple.



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La région Nouvelle-Aquitaine a des objectifs ambitieux en termes de transition énergétique et du climat ⁽²⁾ :

Réduire de 45% les émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2010 ;

Réduire de 30% la consommation d'énergie en 2030 par rapport à 2010 ;

Porter à 50% la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en 2030.

En 2021, la part de la production d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie finale totale en 2021 en région était de **26,2 %⁽³⁾**.

Les chiffres au 1^{er} janvier 2023⁽⁴⁾ :

1633 MW
de puissance installée

740 000
foyers alimentés

Sources :

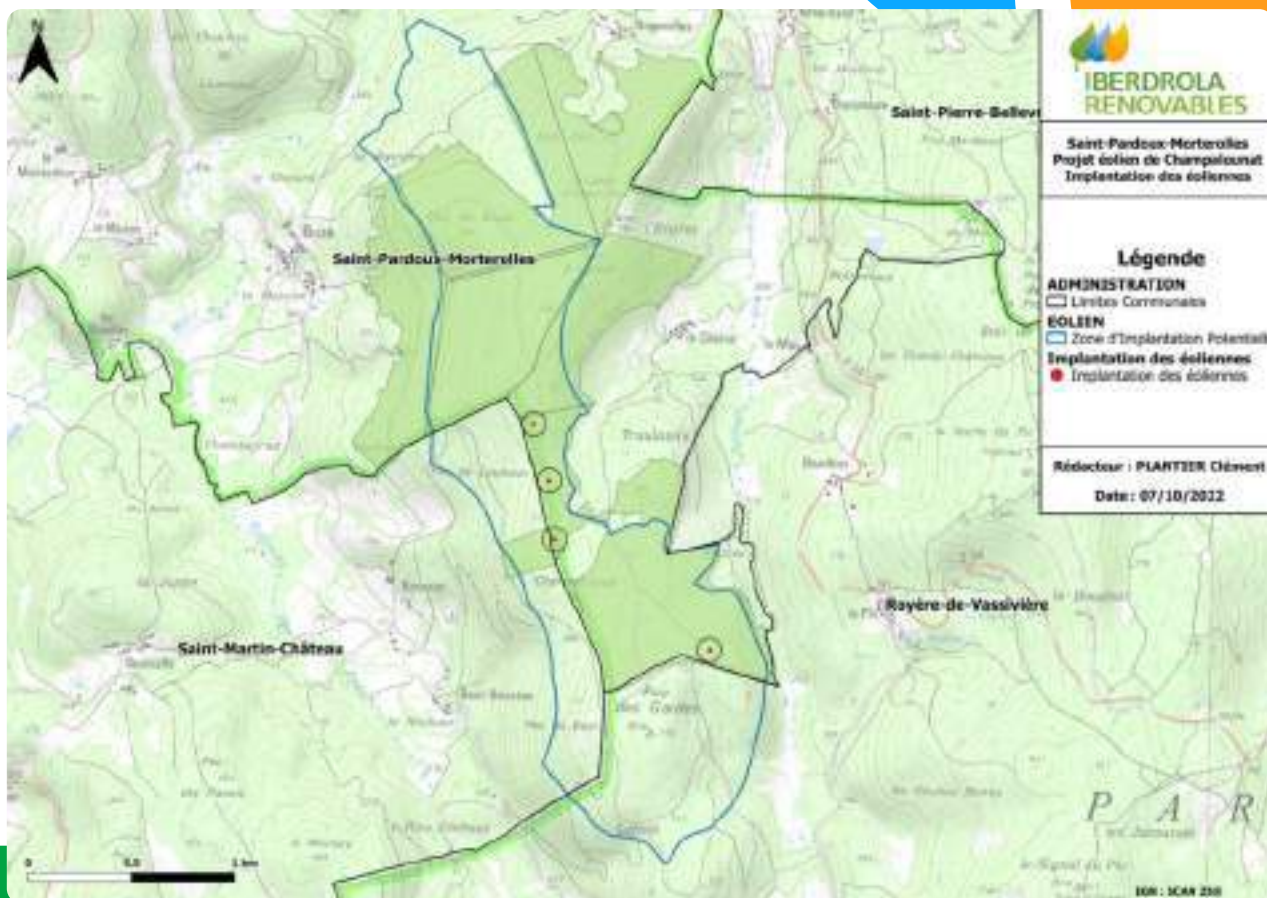
⁽¹⁾ fee.asso.fr/actu/leolien-une-solution-efficace-pour-reduire-nos-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre/

⁽²⁾ www.nouvelle-aquitaine.fr/les-actions/transition-energetique-et-ecologique/climat-et-transition-energetique

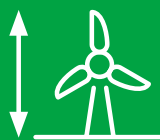
⁽³⁾ oreges.arec-nouvelleaquitaine.com/energies-renouvelables/production-regionale-denergie-renouvelable

⁽⁴⁾ oreges.arec-nouvelleaquitaine.com/energies-renouvelables

Le projet éolien de Champalounat



4 éoliennes



150 mètres
maximum de hauteur
en bout de pale



3,6 MW
de puissance
unitaire



7 000
foyers couverts
en électricité

**Le projet tel qu'il vous est présenté sera déposé
aux services de la préfecture fin 2023.**

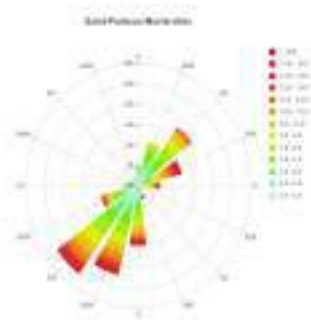
Les premiers résultats des études

Depuis 2019, Iberdrola France a mené des études sur la zone du projet afin de s'assurer que la mise en place d'un parc éolien dans la zone étudiée ne créera pas de nuisances irréversibles sur le territoire. Les résultats de ces nombreuses études seront étudiés par la préfecture, qui autorisera, ou non, la construction du parc éolien. Tous les éléments présentés ici sont accessibles sur le site internet du projet.

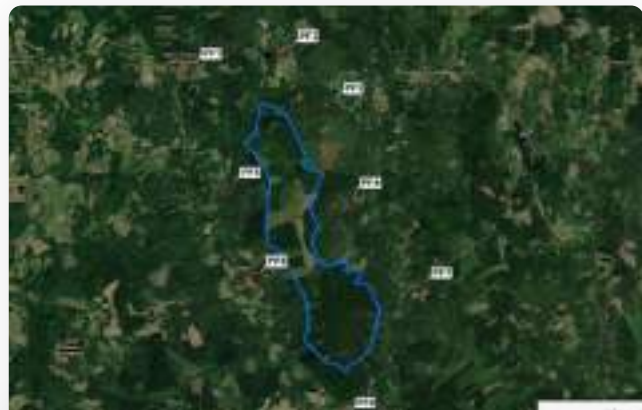
Étude de vent

Objectif :

Dimensionner le projet éolien (choix du modèle, nombre et implantation des éoliennes) afin que sa production et sa rentabilité soient maximales.



Résultats : La vitesse de vents moyenne enregistrée est de **24,3 km/h** avec pour directions principales : Sud-Ouest et Nord-Est, comme en témoigne la rose des vents ci-dessous. Cette moyenne de vent est optimale pour la construction d'un parc éolien.



Étude acoustique

Objectif : Adapter le parc éolien à son environnement pour qu'il soit le moins bruyant possible.

Résultats : Nous avons posé **8 sonomètres** autour de la zone d'étude et avons donc mesuré le bruit actuel autour de la zone d'étude, sans les éoliennes. La seconde partie de l'étude d'impact acoustique est en cours de réalisation et permettra de définir, si besoin, un plan de bridage qui garantira le respect des normes réglementaires en termes de bruit.



Étude paysagère

Objectif : Proposer une implantation réduisant au maximum l'impact paysager du projet sur le territoire.

Résultats : Nous avons effectué **13 photomontages** sur les points déterminés par les habitants de Saint-Pardoux-Morterolles lors d'une réunion de concertation. Ces premiers photomontages sont disponibles sur le site internet du projet. **Les 17 autres, définis par le bureau d'étude,** seront disponibles lors de l'enquête publique.

Étude environnementale

Objectif : Identifier et limiter les impacts potentiels d'un parc éolien sur les milieux naturels, la flore environnante, la faune terrestre, l'avifaune (les oiseaux) et les chiroptères (les chauves-souris).

Résultats : Les bureaux d'études environnementaux ont effectué des inventaires naturalistes sur un cycle complet (1 an) et ont identifié :

- La présence de l'axe migratoire de la Grue cendrée et du Milan royal au nord de la zone d'étude ;
- Une potentielle zone de nidification du Circaète-Jean-le-Blanc ;
- 15 à 21 espèces de chiroptères identifiées à enjeux élevés à forts ;
- La présence d'espèces animales terrestres (mammifères, reptiles, amphibiens, etc.) ;
- Une diversité floristique notable (170 espèces végétales, dont 5 plantes patrimoniales).

Ces résultats nous ont permis de modifier le projet éolien en conséquence, afin que celui-ci ait le moins d'impact sur les espèces présentes.

La démarche de concertation

Sur l'année 2022 – 2023, Iberdrola France et Demopolis Concertation ont mené une démarche de concertation pour développer le projet éolien avec les habitants et les élus de Saint-Pardoux-Morterolles.



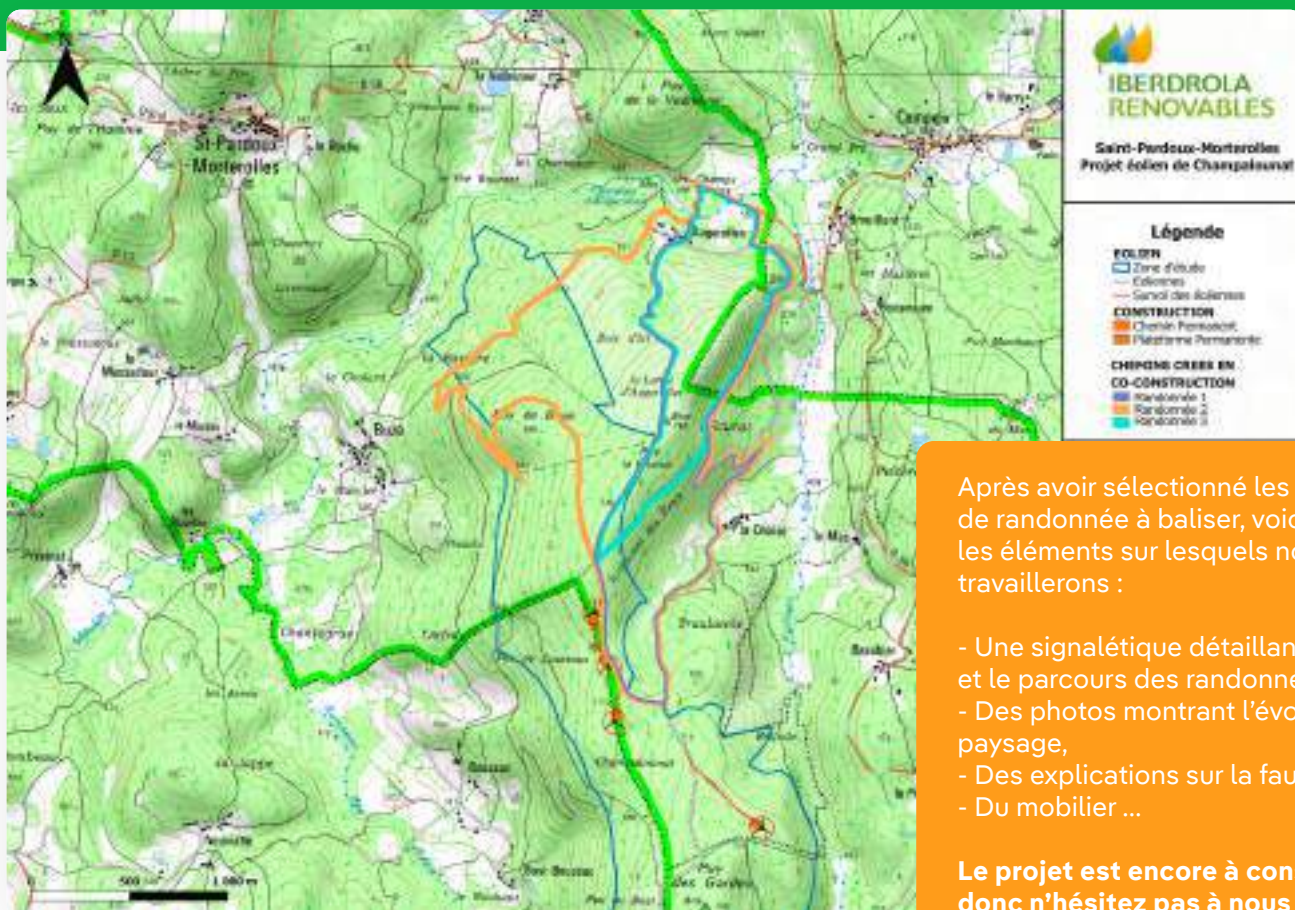
4 événements grand public organisés

5 lettres d'information distribuées



Lors de nos rencontres, nous avons co-construit des parcours de randonnée avec les habitants intéressés par le projet et les élus de Saint-Pardoux-Morterolles.

Ces parcours ont été choisis par les habitants et ils seront aménagés en complément du parc éolien de Champalounat.

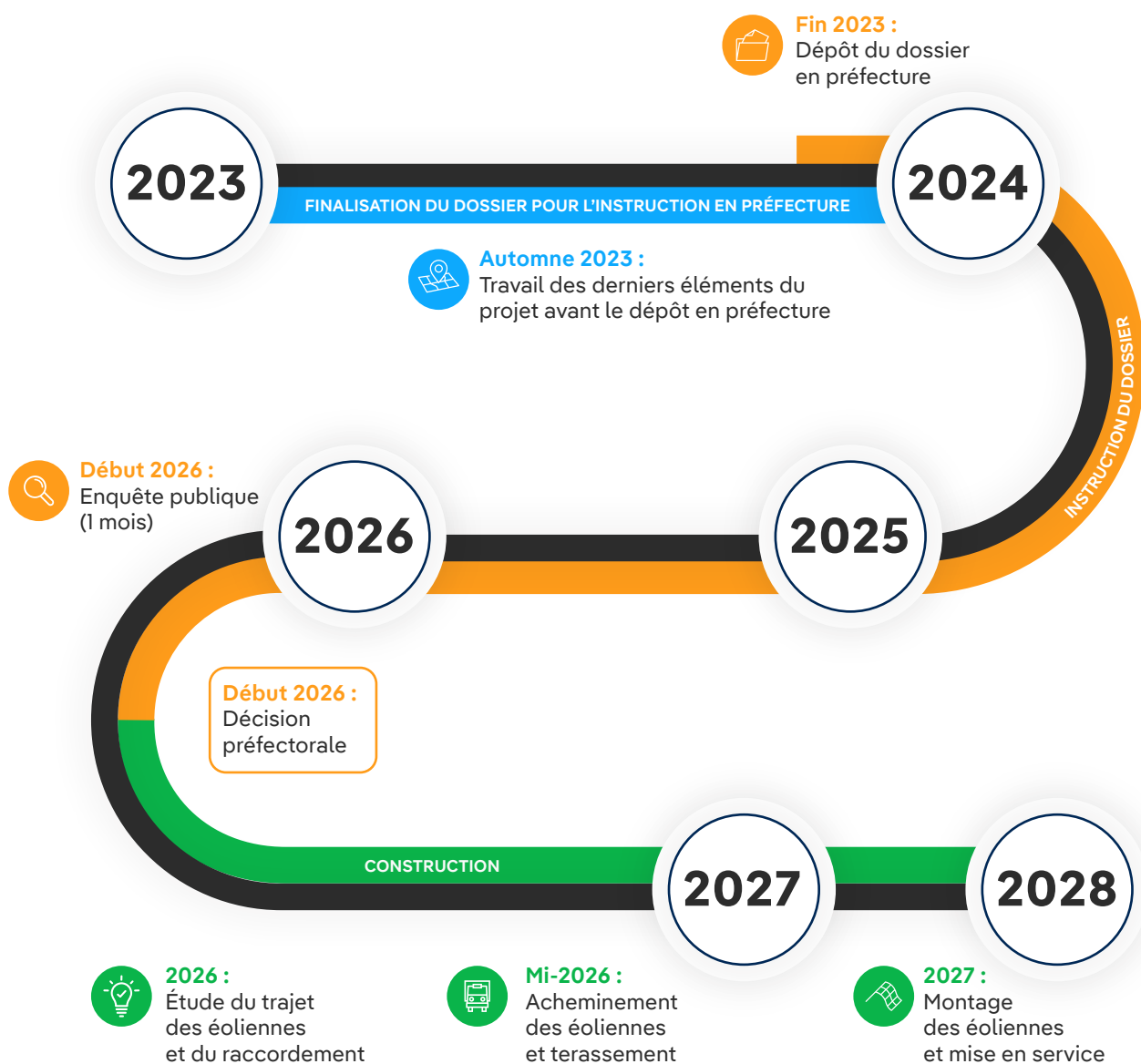


Après avoir sélectionné les chemins de randonnée à baliser, voici les éléments sur lesquels nous travaillerons :

- Une signalétique détaillant le temps et le parcours des randonnées,
- Des photos montrant l'évolution du paysage,
- Des explications sur la faune,
- Du mobilier ...

Le projet est encore à construire, donc n'hésitez pas à nous contacter ou à en discuter avec les élus de la commune pour participer !

Le projet continue



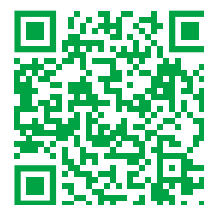
www.projeteolien-de-champalounat.fr

Contact

Frédéric RABIER
Iberdrola France
frabier@iberdrola.fr

Mathilde GONZALEZ
Demopolis Concertation
mathilde.gonzalez@demopolis-concertation.fr

Céline Hunot
Cheffe de projets éoliens et solaires
chunot@iberdrola.fr



demopolis
concertation

DEMOPOLIS CONCERTATION SAS
12 RUE FICATIER, 92400 COURBEVOIE
CONTACT@DEMOPOLIS-CONCERTATION.FR
RCS NANTERRE B 914 869 326

